

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Comprend du texte en anglais.
Pagination continue.

Compté
JOURNAL
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

VOLUME HUITIÈME



MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, ÉDITEURS ET IMPRIMEURS

256 ET 258, RUE SAINT-PAUL

1889

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. VIII.

MONTREAL, MAI 1889.

No 1.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique—Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, séance du 2 mai 1889. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: De l'Ordre—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique.— LECTURE POUR TOUS: La Famille—Hygiène scolaire: Equilibre du physique et du moral—Les deux langues française et anglaise dans la province d'Ontario — Les ressources minérales du Canada— Nos Pêcheries — Statistiques religieuses—Les plus anciens archevêques et évêques de la catholicité — Pensées diverses. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Séance du 14 mai 1889.

PRÉSENTS:

Le Surintendant, président.
Son Eminence le Cardinal Taschereau.
Mgr l'Archevêque de Montréal.
" " d'Ottawa.
" l'Évêque de Trois-Rivières.
" " de Rimouski.
" " de Sherbrooke.
" " de St-Hyacinthe.
" " de Nicolet.
" " de Chicoutimi.
N. Z. Lorrain, Vicaire Apostolique de Pontiac.

L'honorable Sir N. F. Belleau.
" F. R. Masson.
" P. J. O. Chauveau.
" Juge Bossé.
" " Jetté. '
" H. Mercier.
" F. Langelier.
Eugène Crépeau, Ecr, C. R.
P. S. Murphy, Ecr.
Henry Gray, Ecr.

Le président donne lecture des arrêtés en conseil nommant les Honorables F. R. Masson, François Langelier et Henry Gray, Ecr, membres du Conseil de l'Instruction publique.

Le procès-verbal de la session précédente est lu et adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe fait le rapport suivant, qui est adopté.

" Sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.

Séance du 14 mai 1889.

" PRÉSENTS:

Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, l'honorable P. J. O. Chauveau et M. P. S. Murphy."

Le livre intitulé " Lois et formes commerciales à la portée de tous," Montréal 1887, soumis par les Clercs de St-Viateur,

de Mile-End, est recommandé comme bon et utile.

Signé: Cardinal É.A. TASCHEREAU,
Arch. de Québec,
Président du sous-comité.

Le comité approuve le livre intitulé "Outlines of Canadian History for the use of schools," by "a Catholic teacher," édité par James A. Sadlier, tel que corrigé par le Révérend M. Verreau, et M. Casgrain, professeur de l'École normale Jacques-Cartier.

Le Comité adopte la démission du Rév. S. Rouleau, membre du bureau d'examineurs catholiques de Montréal, et il est résolu, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par l'hon. F. R. Masson: "Que M. Alfred Archambault, prêtre, professeur de l'université Laval, remplace M. S. Rouleau, prêtre, professeur à Ste-Thérèse, et que M. William Duckett, prêtre de St-Sulpice, remplace M. William Leclerc, prêtre de St-Sulpice, comme membres du bureau d'examineurs catholiques de Montréal."

Il est résolu sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski secondé par Mgr l'archevêque de Montréal:

1° Que vu la démission du Rév. M. Théodule Smith, comme membre du bureau d'examineurs, section catholique pour le comté de Bonaventure, le dit M. Théodule Smith soit remplacé par le Rév. M. Charles-Ernest Trudel, curé de la nouvelle paroisse de St-Etienne de New-Carlisle.

2° Que le Rév. M. Donat-Eusèbe Delage, curé actuel de St-Jean l'Évangéliste, soit nommé membre du dit bureau en remplacement du Rév. M. David LeBel, qui a quitté les limites du comté."

Le Comité ayant pris communication d'une lettre de M. J. T. Dorais demandant une position de professeur à l'École normale Jacques-Cartier, décide: "Que vu qu'il n'y a pas de situation de professeur vacante à l'École normale Jacques-

Cartier, il ne voit pas l'opportunité de prendre en considération la demande de M. Dorais."

Le Comité ayant pris communication d'une lettre de M. J.-Bte Cloutier, professeur de l'École normale Laval, demandant l'autorisation de s'adjoindre M. C. J. Magnan comme aide pour l'école modèle annexe, recommande "que l'autorisation demandée par M. Cloutier lui soit accordée, savoir, d'employer M. C. J. Magnan comme aide à l'école modèle annexe de l'École normale Laval, à condition que M. Cloutier paie M. Magnan de ses propres deniers."

Sur proposition de Son Eminence le Cardinal Taschereau secondé par Eugène Crépeau, Ecr, il est résolu: "Que Mgr Gravel, évêque de Nicolet, soit prié de préparer un questionnaire en rapport avec le nouveau programme que ce comité a approuvé et imposé aux examinateurs composant les différents bureaux de cette province."

Le Comité prit communication d'une requête présentée par certains contribuables de la municipalité de St-Simon, comté de Bagot, demandant la division de l'arrondissement n° 3 de cette municipalité, ainsi que d'une lettre de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe appuyant cette requête, il est résolu sur proposition de l'hon. Juge Jetté secondé par Mgr l'Archevêque d'Ottawa:

"Que vu les articles 1934, 2055 et 2056 des statuts refondus de la province de Québec, ce comité, sans prendre aucune action sur la requête du Rév. F. Pratte, Ptre, et autres, de St-Simon, le réfère à M. le Surintendant."

Lecture ayant été faite au comité de deux lettres adressées par le secrétaire du Gouverneur Général au Surintendant, sur proposition de l'hon. Juge Jetté secondé par l'hon. M. Masson, il est résolu: "Que le comité consulté sur les lettres du secrétaire du Gouverneur Général au Surintendant au sujet de l'octroi de médailles aux

collèges de Sherbrooke et de Lévis, se déclare très reconnaissant de la bienveillance de Son Excellence le Gouverneur Général à l'égard de nos maisons d'éducation, mais est d'opinion que ces deux collèges sont des institutions de haute éducation donnant un cours classique, et sont placées sur le même pied que les autres collèges classiques de la province, dont voici la liste, savoir :

- Le Petit Séminaire de Québec.
- Le Collège de Montréal.
- “ “ Ste-Marie de Montréal.
- “ “ de L'Assomption.
- “ “ Chicoutimi.
- “ “ St-Laurent.
- “ “ Joliette.
- “ “ Ste-Anne de Kamouraska.
- “ “ Lévis.
- “ “ Nicolet.
- “ “ Rimouski.
- “ “ Ste-Marie de Monnoir.
- “ “ Sherbrooke.
- “ “ Ste-Thérèse.
- “ “ Trois-Rivières.
- “ “ Rigaud.”

Sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est résolu : “ Que les diplômes accordés aux élèves maîtres et aux élèves maîtresses des Ecoles normales Laval et Jacques-Cartier soient classifiés de la même manière que ceux accordés aux instituteurs subissant leur examen devant les bureaux d'examineurs et que les mêmes notes, savoir : *d'une manière satisfaisante, avec distinction, avec grande distinction, soient données aux examens des élèves maîtres et élèves maîtresses des Ecoles normales Laval et Jacques-Cartier comme elles le sont par le bureau d'examineurs en vertu de l'article 52 des règlements du comité catholique.*”

Sur proposition de Mgr l'évêque de Trois-Rivières secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : “ Que l'épo-

que des examens pour l'obtention des diplômes d'institutrices, soit fixée, pour le bureau d'examineurs de Trois-Rivières, au second mardi de chaque mois de février, juin et octobre de chaque année.”

Sur proposition de Mgr l'Archevêque de Montréal, secondé par Mgr l'Evêque de Rimouski, le comité recommande : “ Que les Révérends Gérard, des Finances, et Meunier soient chargés de faire subir un examen pour le diplôme d'inspecteur d'écoles à M. E. Gignac, instituteur de la municipalité Aubert, îles de la Madeleine.”

Le comité décide de remettre à sa prochaine session l'examen des questions relatives au remaniement des districts d'inspection et à la division de la municipalité de la paroisse d'Yamachiche en deux municipalités distinctes.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

- Examineurs.*
- H. ASPINWALL HOWE, M.A. LL.D.
 - L'ABBÉ VERREAU, LL.D.
 - L'ABBÉ LAFLAMME, S.Th.D.
 - J. H. PETRY, M.A.

EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

Montréal, 2 mai 1889.

FRANÇAIS.

Fable 14, liv. I.

- 1 Simonide avait entrepris
- 2 L'éloge d'un athlète ; et, la chose essayé,
- 3 Il trouva son sujet plein de récits tout nus.
- 4 Les parents de l'athlète étaient gens incoubus ;
- 5 Son père, un bon bourgeois ; lui, sans autre
- 6 Matière infertile et petite. [mérite.

Fable 1, liv. II.

- 7 Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente,
- 8 Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard,
- 9 Attacher un grelot au cou de Roddard ;
- 10 Qu'il n'y savait que ce moyen.
- 11 Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen.
- 12 Chose ne leur parut à tous plus salutaire :
- 13Sans rien faire
- 14 On se quitta. J'ai maints chapitres nus,
- 15 Qui pour néant se sont ainsi tenus ;
- 16 Chapitres, non de rats, mais chapitres de
- 17 Voire chapitres de chanoines. [moines.

(Les réponses doivent être dans l'ordre des questions.)

1 Dans quels sens les mots suivants sont-ils pris?—pourquoi? *Entrepris*, 1er v. ; *nus*, 3e v. ; *infertile*, *petite*, 6e v. ; *doyen*, 11e v. ; *salutaire*, 12e v. ; *chapitres*, 14 v.

2 Peut-on voir une intention délicate, fine ou satirique dans *entrepris*, 1er v. ? Motivez votre réponse.

3 Quelle espèce de locution est *la chose essayée*, 2e v. ? *dès l'abord*, 7e v. ?—*pour néant*, 15e v. ? Expliquez-les.

4 Quel est le rôle de *tout*, 3e v. Donnez les règles : 1° de la signification de ce mot ; 2° de son orthographe.

5 Quel est le sens du 3e vers?—de la seconde moitié du 5e ?—du 6e ?

6 Définissez les mots *athlètes*, *bourgeois*.

7 Donnez : 1° le genre de *gens*, 4e v. ; 2° les règles des adjectifs qui accompagnent ce mot.

8 Quelle figure de grammaire voyez-vous dans le 5e vers?—dans le 6e ? Donnez-en la définition et les règles.

9 Quelle espèce de mot est *lui*, 5e vers ?—*y*, 10e vers ?—*voire*, 17e vers.

10 Dans le 12e vers, quel est le sens de *chose* et le rôle de *à tous* ?

11 Expliquez et justifiez, s'il y a lieu, l'orthographe des participes *vus*, 14e vers, *tenus*, 15e vers.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME.

DORANTE.

Vous avez tout à fait bon air avec cet habit.

1 Que signifie *avoir bon air* ? — *avoir l'air bon* ?

DORANTE.

Nous n'avons point de jeunes gens à la cour qui soient mieux faits que vous.

2 Est-il mieux de dire : 1° *nous n'avons point à la cour de jeunes gens qui, etc.* ? 2° *nous n'avons pas des jeunes gens, etc.* ? 3°... *qui sont mieux faits, etc.* ? Motivez vos réponses.

DORANTE.

De l'argent ! J'ai force gens qui m'en prêteraient avec joie.

3 Quel est le sens de *force* ? Après ce mot peut-on mettre le singulier ? — la préposition *de* ? Motivez votre réponse.

4 Analysez *en*,—*prêteraient*.

5 Faites voir le sens différent que présente la phrase, selon que l'on emploie *prêteraient* ou *prêteront*.

FOR ENGLISH SPEAKING CANDIDATES.

Translate into English.

Telemachus XXIII.

1 Le jeune fils d'Ulysse brûlait d'impatience de retrouver Mentor à Salente et de s'embarquer avec lui pour revoir Ithaque, où il espérait que son père serait arrivé. 2 Quand il s'approcha de Salente, il fut bien étonné de voir toute la campagne des environs, qu'il avait laissée presque inculte et déserte, cultivée comme un jardin et pleine d'ouvriers diligents : il reconnut l'ouvrage de la sagesse de Mentor. 3 Ensuite, entrant dans la ville, il remarqua qu'il y avait beaucoup moins d'artisans pour les délices de la vie, et beaucoup moins de magnificence. 4 Télémaque en fut choqué, car il aimait naturellement toutes les choses qui ont de l'éclat et de la politesse.

1 What is the gender of *impatience* 1, *ouvrage* 2, *artisans* 3, *choses* 4 ?

2 State to what part of speech belong *Salente*, *lui*, *où*, *arrivé* (1) ; *voir*, *environs*, *inculte* (2) ; *entrant*, *beaucoup* (3) ?

3 Conjugate in the present, perfect and future, indicative mode, the following verbs. *revoir* 1, *reconnut* 2, *entrant* 3.

4 Conjugate in the present and imperfect, subjunctive mode, *brûlait* 1, *serait* 2, *avait* 3.

5 How is the plural of nouns ending in the singular in *al* and *eu* formed ?

6 How are the conjugations distinguished ?

7 Give the feminine form of *savant*, *cruel*, *vieux*.

Translate into French.

How often might a man after he had jumbled a set of letters in a bag, fling them out upon the ground before they would fall into an exact poem, or so much as make a good discourse in prose ? And may not a little book be as easily made by chance, as this great volume of the world ! How long might a man be in

sprinkling colors upon a canvas with a careless hand before they could happen to make the exact picture of a man?..... And yet this is much more easy to be imagined than how the innumerable blind parts of matter should rendez-vous themselves into a world.

TILLOTSON, *Evidence of a Creator.*

N. B.—Candidates must answer in both sections A and B of this paper.

(A) SHAKSPEARE'S CORIOLANUS.

1. To what period of Roman history belongs the story of "Coriolanus?" Tell briefly the political condition of Rome at that time.

2. Explain:—

(a) What harm can your *bisson conspectivities* glean out of this character?

(b) When with his Amazonian chin he drove

The bristled lips before him.

(c) Why in this *wolfish toge* should I stand here?

(d) He and Aufidius can no more

utone
Their violentest contrariety.

(e) I think he'll be to Rome
As is the *osprey* to the fish.

3. State by whom and on what occasions the above lines were spoken.

4. Give the meaning, with etymology where you can, of the following words:—*mammock, centuries, undercrest, microcosm, fatigate, cautelous.*

5. Tell in your own words the fable of the belly and its members and its application by Menenius Agrippa.

(B) ENGLISH GRAMMAR.

1. Parse fully each word of:—

All the rest of the evening, he played us airs from the opera *Il Trovatore.*

2. Distinguish between the *Attributive* and the *Predicative* use of the Adjective, and give examples of each use.

3. What is an *Impersonal Verb*? What is its construction in an English sentence?

How do you account for Milton's "Him thought he by the brook of Cherith stood?"

4. Correct errors, with reasons for so doing, in the following:—

(a) Shakspeare is greater than any dramatist.

(b) Being a fine day, I went out for a walk.

(c) Art thou he that troublest Israel?

5. Write down that part of each of the following words which contains the fundamental idea. Say what this idea is, and explain how it is modified by the other parts of the word:—*annihilate, indemnify, deodorise, synonymous, rivulet, widowhood.*

Distinguish in meaning between *indexes* and *indices*; *deprecate* and *depreciate*, *depository* and *depository*.

FOR FRENCH SPEAKING CANDIDATES.

1 Traduisez, *sans changer la construction, quand cela ne sera pas nécessaire:—*

(A) Many dismal tales were told about funeral trains, and mourning cries and wailings heard and seen about the great tree were the unfortunate Major André was taken, and which stood in the neighborhood. Some mention was made also of the woman in white that haunted the dark glen at Raven Rock, and was often heard to shriek on winter nights before a storm, having perished there in the snow. The chief part of the stories, however, turned upon the favorite spectre of Sleepy Hollow, the headless horseman, who had been heard several times of late, patrolling the country, and, it was said, tethered his horse nightly among the graves in the churchyard.

(B) As he approached the village he met a number of people, but none whom he knew, which somewhat surprised him, for he had thought himself acquainted with every one in the country round. Their dress, too, was of a different fashion from that to which he was accustomed.

They all stared at him with equal marks of surprise, and whenever they cast their eyes upon him, invariably stroked their chins. The constant recurrence of this gesture induced Rip, involuntarily, to do the same, when, to his astonishment, he found his beard had grown a foot long!

2 A quelles parties du discours appartiennent les mots indiqués dans les phrases suivantes? Motivez vos réponses.

(a) *mourning* cries and *wailings*.

(b) *that* haunted the dark glen.

(c) to shriek on *winter* nights.

(d) which *somewhat* surprised him.

(e) from *that* to which he was accustomed.

3 Ecrivez la première personne du singulier du Présent, du Prétérit et le Participe Passé, par ordre, de *told, seen, taken, stood, met, knew, thought, do, found, grown*.

4 Quelle est la partie des mots suivants qui donne l'idée fondamentale? Quelle est cette idée, et comment est-elle modifiée par les autres parties du mot: *un-fortun-ate; neigh-bour-hood; ac-cus-tom-ed; re-curr-ence; in-volunt-ar-ily?*

5 Traduisez en Anglais:—

De tous côtés, nous remarquons des villages bien bâtis, des bourgs qui égalaient des villes, et des villes superbes. Nous ne trouvons aucun champ où la main du diligent laboureur ne fût imprimée: partout la charrue avait laissé de creux sillons: les ronces, les épines, et toutes les plantes qui occupent inutilement la terre, sont inconnues en ce pays.

LATIN.

1. Traduisez sans changer la construction, quand cela ne sera pas nécessaire:—

(A) Quo prælio bellum Venetorum totiusque oræ maritimæ confectum est. Nam cum omnis juvenus, omnes etiam gravioris ætatis, in quibus aliquid consilii aut dignitatis fuit, eo convenerant, tum navium quod ubique fuerat in unum locum coegerant. Quibus amissis, reliqui

neque quo se reciperent, neque quemadmodum oppida defenderent habebant. Itaque se suaque omnia Cæsari dediderunt. In quos eo gravius Cæsar vindicandum statuit, quo diligentius in reliquum tempus a barbaris jus legatorum conservaretur. Itaque, omni senatu necato, reliquos sub corona vendidit.

CÆSAR, LIV. II, Ch. 16.

(B) Vix positum castris simulacrum; arsere ^[ruscæ] Luminibus flammæ arrectis, salsusque per artus Sedor iit, terque ipsa solo (mirabile dictu) Emicuit, parmanque ferens hastamque tremen-^[tem]

Extemplo tentanda fugâ canit æquora Calchas; Nec posse Argolicis excindi Pergama telis, Omina ni repetant Argis, numenque reducant, Quod pelago et curvissecum avexere carinis. Et nunc, quod patrias vento petière Mycenæ, Arma Deosque parant comites, pelagoque remen- Improvisi aderunt: ita digerit omnia Calchas. [so]

VIRGILE, ÆN., LIV. II, vss. 172-183

(C) Quo me, Bacche, rapis tui Plenum? Quæ nemora aut quos agor in specus Velox mente roga? Quibus Antris egregii Cæsaris audiar Æternum meditans decus Stellis inserere et consilio Jovis? Dicam insigne, recens, adhuc Indictum ore alio. Non secus in jugis Exsomnia stupet Evias, Hebrum prospiciens, et nive candidam Thracen, ac pede barbaro Lustratam Rhodopen.

HÆRACB, Op., LIV. III, 25

2 Analysez, en remarquant toutes les particularités de construction:—(A) *amissis, eo, vindicandum*;—(B) *dictu, tentanda, carinis*;—(C) *tui, ore, nive*.

3 Donnez les temps primitifs de:—*audeo, sero, gigno, sedeo, miço, pendeo, meto, orior, ordior, parco*.

4 Quels sont les usages principaux du gérondif actif en Latin? Traduisez en Latin, en employant le gérondif passif:—*“Brutus fut tué en délivrant sa patrie.”*

5 Déclinez:—*acer, opis, vis*. Mettez au Comparatif et au Superlatif:—*nequam, dives, posterus*.

6 Traduisez en Latin:—

“César dit qu'il était resté à Massilia pendant vingt jours, qu'il avait bâti un

mur de 15 pieds de haut, et que peu après il partit pour Rome."

2 Parse, noting any peculiarity of construction;—(A), *amissis, eo, vendicandum*; (B), *dictu, tentanda, carinis*; (C), *tui, ore, nive*.

3 Give the principal parts of:—*audeo, sero, gigno, sedeo, mico, pendeo, meto, orior, ordior, parco*.

4 What are the principal uses of the *Gerund* in Latin? Translate into Latin, employing the *Gerundive*:—"Brutus was killed in freeing his country."

5 Decline:—*acer, opis, vis*. Give Comparative and Superlative of *nequam, dives, posterus*.

6 Put into Latin:—"Cæsar said that he had stayed at Massilia twenty days, that he had built a wall fifteen feet high, and that he soon afterwards set out for Rome."

HISTOIRE.

1 Donnez une courte description des campagnes de Pyrrhus en Italie.

Pourquoi alla-t-il en Italie?

2 Décrivez les lois de Lycurgue.

3. Résumez, en six lignes pour chacun, ce que vous savez du Cardinal de Richelieu, Colbert, Mirabeau.

4 Les dates et les conditions des traités suivants:—La Paix d'Utrecht, Edit de Nantes, Traité de Troyes.

5 Les causes, directes et indirectes, des grandes révolutions anglaises de 1642 et 1688.

6 Donnez deux faits de l'histoire de:—Kirk, Maisonneuve, Brébœuf, de Tracy, Marquette, Bigot, Carleton, Arnold, de Salaberry, Sir Francis Head.

7 La guerre de 1812 entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Donnez-en les causes, et dites quels furent les généraux des deux partis. Nommez-en les principales batailles.

1 Give a short sketch of the campaigns of Pyrrhus in Italy. Why did he go to Italy?

2 Describe briefly the laws of Lycurgus.

3 Write about six lines respectively on what you know of the following men:—

Cardinal Richelieu, Colbert, Mirabeau.

4 Dates and terms of the following treaties:—Peace of Utrecht; Edict of Nantes; Treaty of Troyes.

5 The causes, remote and direct, which led to the great English revolutions of 1642 and 1688.

6 Two facts about:—Kirk, Maisonneuve, Brébœuf, de Tracy, Marquette, Bigot, Carleton, Arnold, de Salaberry, Sir Francis Head.

7 The war of 1812 between England and the United States:—Its causes,—the leaders on either side—the chief battles.

BELLES LETTRES.

1 CICERON. 2 MILTON. 3 RACINE.

1 A quelle époque et dans quel pays a-t-il vécu?

2 Dans quel genre de littérature s'est-il distingué?

3 Quel rang occupa-t-il dans ce genre?

II PHILIPPIQUES.

1 Dans quel genre de littérature faut-il placer les *Philippiques*?

2 Qui les a composées?—A quelle époque?—Quel en est l'objet?

3 Faites-en l'appréciation.

DE LA TRAGÉDIE.

1 Définition. 2 But moral et littéraire.

3 Règles.

1 CICERO. 2 MILTON. 3 RACINE.

1 At what epoch and in what country did he live?

2 In what style of literature did he distinguish himself?

3 What rank does he hold in that style?

THE PHILIPPICS.

1 To what class in literature do the *Philippics* belong?

2 By whom were they composed?—at what epoch?—for what purpose?

3 For what qualities are they held in estimation?

TRAGEDY.

1 Give a definition of *tragedy* as a branch of literature.—State its literary and moral object, and rules respecting it.

GÉOGRAPHIE.

I. *Province de Manitoba*: Bornes, aspect général, fleuves et rivières, montagnes, capitale et villes principales, lacs, forme de gouvernement.

II. Quelles sont les principales colonies anglaises de l'Asie? les énumérer et donner leur situation.

III. Quelles sont, dans la mer des Antilles, les principales possessions françaises?

IV. Où se trouvent les villes suivantes: Rio-Janeiro, Melbourne, Shanghai, Tokio, Strasbourg, Limerick, Barcelone, Pise, Buda-Pesth et Saint-Louis?

V. Quelles sont les principales rivières de l'empire de Russie?

I. *Province of Manitoba*: Boundaries, general aspect, rivers, mountains, capital and principal cities, lakes, government.

II. What are the principal English colonies in Asia? Name them and give their situation.

III. What are, in the Caribbean Sea, the principal French possessions?

IV. Where are the following cities situated: Rio-Janeiro, Melbourne, Shanghai, Tokio, Strasbourg, Limerick, Barcelona, Pisa, Buda-Pesth and Saint-Louis?

V. What are the principal rivers of the empire of Russia?

ARITHMÉTIQUE.

N.B.—Les réponses *sans les opérations* ne seront pas acceptées.

1 Soustraire $\frac{2}{18}$ des $\frac{2}{3}$ de $7\frac{1}{2}$, et trouver quelle fraction de $7\frac{1}{2}$ en est le restant.

2 Multiplier la somme de 1.12 et 1.4 par leur différence, et diviser le résultat par leur produit.

3 Quelle est la valeur, en monnaie française, de £1 sterling, si £1275.15.0 égalent 32,148 francs 90 centimes?

4 Un régiment de 960 soldats était approvisionné pour 176 jours. Au bout de 48 jours 120 hommes furent renvoyés; pour combien de jours le restant des vivres a-t-il suffi?

5 Trouver le côté d'un carré dont la superficie égalera celle d'un rectangle de 102.01 verges de long et 64 verges de large.

N. B.—ANSWERS, *without the work*, to show how obtained, will not count.

1 Subtract $\frac{2}{18}$ from $\frac{2}{3}$ of $7\frac{1}{2}$, and find what fraction the remainder is of $7\frac{1}{2}$.

2 Multiply the sum of 1.12 and 1.4 by their difference, and divide the result by their product.

3 What is the value, in French money, of £1 English, when £1275 15s. 0d. is equal to 32,148 francs 90 centimes?

4 A regiment of soldiers, 960 strong, is provisioned for 176 days. At the end of 48 days 120 men are sent away; how long will the rest of the provisions maintain the remaining men?

5 Find the length of one side of a square which is equal in area to that of a rectangle 102.01 yards long and 64 yards broad.

ALGÈBRE.

N.B.—Les réponses, *sans les opérations*, ne seront pas acceptées.

1 Diviser $a^2 - b^2 + 2bc - c^2$ par $a - b + c$.

2 Décomposer en deux facteurs chacune des trois expressions suivantes: $a^3 + b^3$, $a^3 - b^3$, et $a^2 - b^2$.

3 Simplifier $\left(\frac{x}{y} - \frac{y}{x}\right) \times \left(\frac{1}{x-y} - \frac{1}{x+y}\right)$

4 Résoudre les équations:—

$$(A) \quad \frac{ab}{x} - \frac{1}{x} = bc + d$$

$$(B) \quad \begin{cases} 2(x-3) - \frac{y-3}{5} = 3 \\ 3(y-5) + \frac{x-2}{3} = 10 \end{cases}$$

5 Deux hommes ont entre eux \$40. L'un ayant donné \$10 à l'autre se trouve

avoir \$6 moins que l'autre. Combien chacun avait-il d'abord ?

N.B.—Answers, *without the work*, will not count.

1 Divide $a^2 - b^2 + 2bc - c^2$ by $a - b + c$.

2 Decompose, into two factors each, the three following expressions:

$$a^3 + b^3, a^3 - b^3, a^2 - b^2.$$

3 Simplify $\left(\frac{x}{y} - \frac{y}{x}\right) \times \left(\frac{1}{x-y} - \frac{1}{x+y}\right)$

4 Solve the equations:—

$$(A) \frac{ab}{x} - \frac{1}{x} = bc + d.$$

$$(B) \left\{ \begin{array}{l} 2(x-3) - \frac{y-3}{5} = 3 \\ 3(y-5) + \frac{x-2}{3} = 10 \end{array} \right.$$

4 Two men have \$40 between them. One gives \$10 to the other, and then finds he has \$6 less than the other. What sum had each at first ?

GÉOMÉTRIE.

I. Dire ce qu'on entend par triangles scalènes, isocèles, équilatéraux, semblables et égaux.

II. Démontrer que la somme des angles d'un quadrilatère quelconque est égale à 4 angles droits.

III. Définir la circonférence et le cercle. Comment trouve-t-on la surface de ce dernier ?

IV. Comment se calcule la surface d'un trapèze et d'un triangle quelconques ? Démontrer la réponse relative au triangle.

V. Prouver que les angles opposés au sommet sont égaux.

VI. Démontrer que dans tout triangle la somme des trois angles égale deux angles droits.

I. What do you mean by scalene, isosceles, equilateral, similar and equal triangles ?

II. Prove that the sum of the angles of any quadrilateral is equal to four right angles.

III. Define the circumference and the circle. How do you find the area of the circle ?

IV. How do you make out the area of a trapezoid and of any triangle ? Demonstrate the answer with regard to the triangle.

V. Prove that angles which have an opposed vertex are equal.

V. Demonstrate that the sum of the three angles of any triangle is equal to two right angles.

PHYSIQUE.

I. Théorie de la rosée.

II. Définir l'extra-courant et en donner les lois.

III. Différence entre lumière ordinaire et lumière polarisée.

IV. En quoi consiste la détente dans les machines à vapeur ? Démontrer son utilité économique.

V. Causes des variations barométriques.

VI. Indiquer les causes qui modifient la pesanteur à la surface de la terre et dire comment elles agissent.

I. Theory of dew.

II. Define the extra-current and give its laws.

III. Difference between ordinary and polarized light.

IV. What is expansion in steam-engines ? Show its economical utility.

V. Causes of barometrical variations.

VI. Point out the causes which modify gravity at the surface of the earth and say how they work.

PHILOSOPHIE.

I. Prouver que l'autorité est essentielle à la société, et que celle-ci a pour but de procurer le bonheur temporel de ses membres.

II. Prouver que le communisme est absurde.

III. Énoncer et démontrer les règles de la définition avec des exemples.

IV. Énoncer et expliquer les règles du dilemme, avec exemple pour chacune.

V. Définir, avec exemples, s'ils sont possibles : Idée abstraite et idée concrète, jugement, méthode analytique et synthétique, sophisme, doute positif et négatif, bonheur objectif et subjectif, conscience vraie et fausse, culte intérieur et extérieur.

I. Show that authority is essential to society, and that the end of the latter is the temporal welfare of its members.

II. Prove that communism is absurd.

III. Enuntiate and demonstrate the rules of definition, with examples.

IV. Enuntiate and explain the rules of dilemma, and give an example for each of them.

V. Define, giving examples, when possible : An abstract idea, a concrete idea, judgement, analytical and synthetical method, sophism, positive and negative doubt, objective and subjective happiness, true and false conscience, interior and exterior worship.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

DE L'ORDRE.

Lorsque nous jetons un regard attentif sur cette belle nature qui nous entoure ; lorsque notre intelligence, désireuse de saisir la cause et le but de toute chose, s'arrête à l'objet de son étude et remonte ensuite de l'effet vers la source, un fait nous frappe immédiatement : c'est l'enchaînement merveilleux que toujours notre esprit constate dans ses recherches. Aussi tout naturellement nous nous écrions : Admirable ensemble, ordre magnifique !

Et cet ordre sublime, nous le découvrons dans les plus petites choses de la création, ou du moins nous avons la conviction intime qu'il a présidé et qu'il préside encore et toujours dans chacune des

parties et dans l'ensemble de ce tout immense qu'on appelle le monde.

Cet ordre que l'homme constate dans les œuvres du Créateur, il sent le besoin de l'établir aussi dans ses productions. Instinctivement et sans qu'aucune théorie le lui indique, il procède forcément suivant ce grand principe, ce puissant levier, guide assuré du succès. Dans les travaux manuels et dans les travaux de l'intelligence, dans les plus petites comme dans les plus grandes choses, une idée supérieure concentre, domine et dirige toutes les autres vers un même but : cette idée mère qui conduit à une fin déterminée, c'est l'ordre.

C'est l'ordre encore qui, considéré à un autre point de vue, fait la famille dans le véritable sens de ce mot. C'est encore l'ordre qui établit la société, qui la fixe par des lois communes à tous ses membres.

Supposons un instant que l'ordre cesse d'exister dans le monde physique ; supposons qu'il cesse de présider au mouvement de notre globe, à la marche régulière des astres, au maintien de cet équilibre universel qui est son essence, et nous arrivons de suite au complet bouleversement de l'univers.—Supprimons l'ordre dans les travaux de l'homme, et aussitôt le but cesse d'être atteint, il n'y a plus d'œuvres réelles possibles.—Supprimons l'ordre dans la famille, et l'on peut admettre comme suite toutes les conséquences funestes pour ses chefs et pour ses membres : disputes, haines, misère, cortège honteux qui mène à l'abrutissement.—Supprimons l'ordre dans la société, et de suite celle-ci tombe dans l'anarchie, dans les excès.—En un mot, supposons la non-existence de l'ordre dans n'importe quelle série de faits matériels, intellectuels ou moraux, et nous ne trouvons plus que confusion. Nous arrivons de suite à un mélange incohérent d'idées qui se heurtent et se contredisent : de suite nous posons des

actes contradictoires ou contraires ; de suite, nous obtenons des résultats destructifs du bon, du bien et du beau.

L'idée d'ordre n'admet donc pas d'exclusion ; mieux que nous ne pourrions le démontrer, nous sentons qu'il s'applique, qu'il doit présider à tous les actes de la vie et dans tous les milieux.

Nous avons tantôt dit un mot de l'influence de l'ordre dans la société. Nous voyons que, seul, il peut lui garantir l'obéissance aux lois, le respect des autorités, l'union de tous les membres, et, comme conséquences, le travail, la prospérité, le progrès, tous éléments constitutifs de l'ordre, qui s'identifient avec lui. Et si l'ordre assure tous ces avantages à la société, n'est-ce pas une nécessité de l'établir à l'école ? Ses effets salutaires ne sont-ils pas aussi évidents dans ce milieu où nous retrouvons tous les éléments de la société future ? Société elle-même du reste, ayant ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses vices, que nous devons développer ou combattre, exciter ou éteindre ; société que nous devons habituer à l'obéissance, initier au respect de l'autorité, préparer au travail.

Obéissance, respect, travail, voilà l'ordre, voilà l'école.

Quels sont donc les moyens que l'instituteur doit employer pour atteindre à ce but immédiat, qui n'est que la synthèse des tentatives qu'il fait chaque jour pour satisfaire aux exigences de son mandat ?

Vaste question dont la solution tient à des influences bien diverses et qui se modifient souvent, suivant les lieux, suivant les individus. Question complexe, que l'homme dont les années ont mûri l'expérience pourrait seul suivre dans ses points principaux, ses développements et ses conséquences, et que nous ne pouvons traiter que bien superficiellement.

L'expérience a suffisamment établi que les bonnes relations de l'instituteur avec

les autorités et les parents exercent une influence salutaire sur la prospérité de l'école. Or, qui dit prospérité dit ordre ; et nous pensons qu'un premier pas est fait en faveur de l'ordre dans les classes, si ces bonnes relations existent entre l'instituteur et les habitants. Il est en effet certain que la confiance et la considération dont nous sommes entourés de la part des populations influent considérablement sur les dispositions de l'enfant à notre égard ; car l'élève, quoique enfant, a l'intelligence assez perspicace pour saisir tout l'avantage que ces relations amicales donnent à l'instituteur auprès des parents, et, par suite, sur eux. Et il est, en outre, vrai de dire que cette estime dont les parents honorent l'instituteur, qu'ils manifestent dans leurs actes et dans leurs conversations, inspire, à l'insu de l'enfant, le respect et la crainte d'une autorité que le père et la mère sont les premiers à nous reconnaître.

Certes ce sont là des dispositions bien favorables que l'instituteur s'assure dès le principe chez l'élève. Il importe, maintenant qu'il est à l'école, de maintenir l'enfant dans ces dispositions ; il importe d'empêcher que, par un contact de tous les instants, cette impression première n'aille en s'effaçant. Là gît la difficulté ; là est le succès, là aussi se cache l'écueil.

Pour surmonter cette difficulté faut-il user de sévérité ? Faut-il inspirer aux enfants cette même terreur que fait naître un conte de revenants dans une âme crédule ? Faut-il, au moindre écart du règlement, recourir aux punitions ? Au contraire, la bonté doit-elle être notre guide ? Faut-il se borner à flétrir et à réprimander les actes répréhensibles, faut-il récompenser tout acte louable ?

Ni l'un, ni l'autre ; les punitions ont un bon côté, mais les récompenses pourraient bien avoir leur mauvais.

Ne serait-il pas possible sans aller aux excès ni dans un sens ni dans l'autre,

d'habituer l'enfant à n'agir que par l'amour du devoir accompli ?

Nous posons cette question au début de notre étude, parce que son importance est capitale ; parce que aussi toute discipline, tout ordre se résume pour beaucoup en ces deux termes : "Récompenser, punir ;" parce que beaucoup croient que le succès résulte surtout de l'application de ce système des récompenses et des punitions. Pourtant, si nous nous renfermons dans cette alternative, notre situation peut devenir bien précaire ! Car si les récompenses se donnent souvent, quelle sera leur efficacité ? Si l'on recourt souvent aux punitions, quels effets en attendre ?

N'y a-t-il pas, alors qu'on use dans le principe de ce système avec modération et avec les meilleures intentions, n'y a-t-il pas un danger sérieux de tomber insensiblement dans l'exagération ? Il est certain, ainsi que nous le disions plus haut, que les relations directes et de tous les instants amènent entre maître et élèves une sorte de familiarité ; et celle-ci, sans sortir des limites qu'exigent l'obéissance, le respect, ne va-t-elle pas conduire l'enfant à des abus, sans gravité dans le principe, mais qui lentement peuvent nuire à l'ordre, saper celui-ci dans sa base ?

Faudra-t-il frapper ces fautes légères dès qu'elles sont commises, faudra-t-il les tolérer ? Si on les tolère, il y a grand danger qu'elles se renouvellent, augmentent en gravité, et du reste on nous dit : "Vous ne tolérerez pas une première faute sous prétexte qu'elle est la première." Cela est vrai, ce serait le sûr moyen d'en provoquer immédiatement une seconde. Cependant on ne peut frapper indistinctement tout fait répréhensible ; car comment avoir le tact suffisant pour distinguer toujours les actes coupables de ceux qui le sont moins ou ne sont qu'une suite de la légèreté de l'enfant ? Comment saisir ces nuances et

comment proportionner le châtement ? Et puis n'y a-t-il pas quelque chose qui révolte le bon sens de punir tant de ces fautes inconsidérées, espiègleries enfantines qui ne révèlent aucun caractère de méchanceté ? Faut-il donc arrêter toute gaieté chez l'enfant, étouffer tout ce qui le rend aimable, exiger en un mot que sa nature se modèle sur la nôtre ? Evidemment pareille chose n'est pas admissible ; et cependant, ainsi que nous l'avons dit, tous ces actes répréhensibles peuvent être la cause, la source de désordres. Admettons cependant que la punition doive et vienne, en pareils cas, frapper le jeune coupable. Alors nous nous posons à ses yeux comme un despote ; l'amour qu'il avait pour nous s'efface, et pourtant c'est aussi dans cet amour de l'élève pour le maître que nous devons rechercher l'ordre. Au surplus, dès qu'on punit une faute légère, ne faudra-t-il pas en punir une seconde, une troisième, et où s'arrêter ? Encore une fois, comment établir une proportion équitable dans les punitions infligées ? Et en résumé où nous conduira semblable système ? A nous faire craindre davantage ? C'est douteux. A nous faire écouter ? Non, l'habitude est une seconde nature, c'est vrai ; et les punitions souvent renouvelées perdent chez l'enfant les bons effets qu'on en attend, c'est positif.

Dans un sens contraire, nous pourrions dire que les récompenses conduisent à des effets analogues sans avoir des conséquences aussi graves.

De ce qui précède, devons-nous conclure que les récompenses et les punitions, comme stimulant de l'ordre, doivent être exclues de l'école ? Loin de là. L'obéissance est de rigueur, elle est la sûre garantie de l'ordre ; et lorsque notre volonté clairement exprimée ne reçoit pas d'exécution, il n'est plus d'excuses admissibles, il faut recourir aux punitions, exiger qu'elles soient rigoureuse-

ment remplies. On nous dira : "Vous vous montrez bien rigide à cet égard ! " mais c'est qu'il est bien entendu que cette sévérité est légitimée par la gravité de la faute, qu'elle est juste et ne relève point de l'arbitraire. Sans doute si celui-ci avait pu exercer quelque influence sur le châtement infligé ; si la colère, l'impatience en était la cause dominante, il y aurait obligation pour le maître à revenir sur sa première décision. Et comme ce retour nous condamne aux yeux de l'élève et affaiblit notre autorité, on voit combien il importe que l'instituteur se mette en garde contre ces emportements, combien il doit user de calme, de patience, non de faiblesse.

Pour nous résumer, nous dirons : "Punissez, mais des faits dont la gravité est si évidente que dans aucun cas on ne peut les laisser impunis ; punissez les actes que la morale réproouve ; punissez la paresse, punissez la méchanceté, punissez la révolte. De même, récompensez toute action qui est réellement digne de cet honneur, et n'allez pas octroyer de récompense à toute œuvre qui n'est que l'accomplissement du devoir accompli.

La satisfaction que donne le devoir bien rempli est aussi une sérieuse récompense, et vous devez fortifier cette idée dans l'âme de l'enfant. Il est vrai que toutes les âmes ne sont pas également sensibles à ce sentiment, beaucoup ont besoin d'être stimulées. Récompensez donc encore pour éveiller l'émulation ; mais prenez garde, par ce moyen, d'humilier les uns, d'enorgueillir les autres."

On le voit, nous admettons aussi le système des récompenses et des punitions comme agent de l'ordre, mais seulement dans les cas signalés ci-dessus. Quant aux fautes légères, nous pensons qu'on peut les prévenir par les moyens que nous allons développer.

La force (et ici j'entends la force morale) donne aussi l'ordre, et la force réside dans l'unité. Efforçons-nous donc

d'établir l'unité dans tous nos exercices ; que les moyens qu'exigent l'un et l'autre soient aussi la conséquence de cette même et unique idée. L'esprit d'unité présidant au détail de la vie scolaire, nous arriverons à un enchaînement sérieux de tous nos travaux ; celui-ci façonnera l'élève à l'esprit de suite, à l'unité d'exécution, à l'ordre enfin.

Pour mieux établir cette unité, considérons d'abord les entrées et les sorties. Celles-ci devront-elles être bruyantes ? Non, car, dit Overberg, ce bruit distrait l'élève de l'importance que l'école doit avoir pour lui et des idées d'ordre qui s'y rattachent. Dès que l'enfant arrive bruyant à l'école, sa nature tapageuse reprend le dessus, ses idées se brouillent, il n'a plus ce calme qui retient tranquille sur les bancs. Au contraire, si l'élève se rend sans bruit à sa place, il se produit ce silence religieux qui impose, qui nous a saisis souvent, qui s'empare aussi de l'enfant et prévient chez lui les distractions. Aussi les entrées et sorties considérées au point de vue de l'ordre doivent-elles être, selon nous, l'objet d'une grande surveillance de la part de l'instituteur.

Mais tout n'est pas dit lorsqu'on est parvenu à habituer les élèves à entrer en silence à l'école, il faut que celui-ci soit encore fidèlement observé dans la suite des exercices.

Pour atteindre à ce but, nous pensons que l'instituteur fera chose sage en ne se laissant pas aller à des éclats de voix trop fréquents, trop prononcés ; car alors l'enfant réglant son diapason sur le nôtre en arrive presque toujours à parler trop haut, et de là encore peuvent naître le bruit, le désordre.

Du reste pour maintenir l'ordre dans la classe il est un autre moyen dont l'efficacité ne peut être l'objet du moindre doute ; nous voulons parler de la distribution du travail, de la préparation des leçons. On a dit que l'ordre dans les affaires fait la moitié de la besogne, que

leur succès en dépend en grande partie ; et nous croyons que l'ordre dans notre enseignement assure aussi l'ordre dans la classe. Si la répartition des heures de travail est en effet conçue de manière à ne point donner aux élèves le moyen de se livrer aux bavardages après chaque leçon, bavardages funestes, on le sait ; si les exercices se suivent régulièrement, de manière à toujours tenir en haleine le travail, l'activité de l'enfant ; si l'instituteur est bien pénétré de la matière à exposer ; s'il est assez préparé pour ne pas être contraint de rechercher dans le cours des exercices ce qu'il doit dire et faire ; s'il travaille avec méthode et non au hasard ; en un mot s'il a un programme bien tracé, fidèlement suivi, nul doute que l'instituteur préviendra mille distractions, mille fautes, inévitables chez l'enfant dès que le maître s'écarte de ces principes du véritable travail.

Enfin, à côté des avantages qui résultent de la méthode, de l'unité indispensable à tout enseignement, nous devons, pour empêcher les désordres inhérents à d'autres causes, exercer une surveillance active, éloigner toute occupation étrangère aux leçons. On entrevoit assez les conséquences graves qu'entraîneraient de tels abus, pour qu'il soit inutile de nous étendre sur ce point.

Nous venons d'exposer les grands moyens qui, à notre avis, peuvent nous conduire mieux que tout autre, à la solution de ce grand problème, "l'ordre dans l'école."

Nous n'avons point parlé des moyens violents, parce que, outre que la loi les condamne, il existe ce fait sûr, la violence mène à la violence, pousse à l'esprit de révolte. Il existe en chacun de nous, homme ou enfant, un sentiment de dignité, de justice, qui s'insurge contre de tels faits. Si ce qui se passe autour de nous dans la société semble nous donner à cet égard quelque démenti, c'est qu'ici nous nous trouvons en présence

de l'homme, non de l'enfant. Intérêt, position, intrigues, nous amènent souvent, nous hommes, à feindre des sentiments qui nous répugnent ; chez l'enfant, rien de tout cela ; il a, je le répète, le sentiment de la justice très prononcé, c'est presque toujours le seul qu'il écoute, et autant que possible c'est à celui-là que nous avons aussi voulu nous conformer.

(*La Gymnastique scolaire.*)

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

L'ARAIGNÉE ET LE VER A SOIE.

L'araignée, en ces mots, raillait le ver à soie :

— "Que de lenteur dans tout ce que tu fais !
 "Vois combien peu de temps j'emploie
 "A tapisser un mur d'innombrables filets."
 — "Soit, répondit le ver, mais ta toile est fragile ;
 Et puis, à quoi sert-elle ?...A rien.
 Pour moi, mon travail est utile :
 Si je fais peu, je le fais bien."

LE BAILLY.

II

SOLEIL COUCHANT.

Oh ! sur des ailes, dans les nues,
 Laissez-moi fuir ! laissez-moi fuir !
 Loin des régions inconnues
 C'est assez rêver et languir !
 Laissez-moi fuir vers d'autres mondes.
 C'est assez, dans les nuits profondes,
 Suivre un phare, chercher un mot,
 C'est assez de songer et de douter.
 Cette voix que d'en bas j'écoute,
 Peut-être on l'entend mieux là-haut.

Allons ! des ailes, ou des voiles !
 Allons ! un vaisseau tout armé !
 Je veux voir les autres étoiles
 Et la croix du sud enflammé.
 Peut-être dans cette autre terre
 Trouve-t-on la clef du mystère
 Caché sous l'ordre universel ;
 Et peut-être aux fils de la lyre
 Est-il plus facile de lire
 Dans cette autre page du ciel !

VICTOR HUGO.

LA GRIVE SOLITAIRE.

Il est un barde de feuillage
Que l'homme ne peut approcher ;
Dans le fourré le plus sauvage
Il est jaloux de se cacher.

Il chante, c'est un chant de l'âme,
Un tendre soupir, un sanglot ;
De deux mots seuls il fait sa gamme
Que l'oreille admire bientôt.

Il chante, à ses refrains célestes
Tous les autres oiseaux des bois
Suspendent leurs concerts agrestes,
Si pur est l'éclat de sa voix !

Il chante quand tout fait silence,
Et nul accent ne lui répond ;
Pour la prière et la souffrance
Il porte un cœur toujours fécond.

Car une indicible tristesse
Se mêle toujours à son chant,
Et l'amertume qui l'opresse
Rend son hymne encor plus touchant.

Dans cette voix harmonieuse
S'élevant d'un nid ignoré,
J'entends la plainte douloureuse
Qui s'exhale d'un cœur navré.

D'une âme cherchant la retraite,
Etrangère dans ce bas lieu,
D'une âme libre qui se jette
Brûlante dans le sein le Dieu.

Et de la grive solitaire
Tel est le chant plein d'abandon,
C'est un motet du sanctuaire,
Un vol, une adoration.....

ELISE.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

DU PARTICIPE PASSÉ.

I

Rica et moi, nous sommes peut-être les premiers Persans qu'on a vus. — C'est à eux qu'on a fait sortir de leur pays (fait). — C'est une mauvaise tragédie qu'il a commencée au collège : il ne l'a pas finie, et je crois qu'il ne la terminera jamais (commencée, finie). — Cet homme nous ayant trahi, il importe que nous l'excluions de cette assemblée (trahis). — Les Athéniens avaient fait de la piété une divinité, et lui avaient bâti un temple (fait, bâti). — Les ambitieux n'ont jamais joui de rien ; tous ont séché et dépéri au milieu de leur abondance (joui, séché, dépéri). — Un peu

de fumée que nous avons vu s'élever au-dessus des arbres, nous avait averti que nous étions arrivés (vue, avertis, arrivés). — Plus d'un philosophe se sont déchirés pour faire prévaloir des systèmes aussi faux que ridicules (déchirés). — Ne vous rappelez pas les services que vous avez rendus, mais rappelez-vous ceux que vous avez reçus (rendus, reçus). — Nous nous sommes plaints que la mort nous eût ravi l'espérance que nous avions conçue, et que nous voyions presque réalisée (plaints, ravi, conçue, réalisée). — Si la chaleur avait continué, un plus grand nombre de malades auraient succombé (continué, succombé). — Ces personnes se sont prévalu de certains avantages (prévalués). — C'est vous, mes chers amis, vous seuls qui avez compris ma douleur, et vous seuls qui l'avez partagé (compris, partagée). — La vérité s'est cachée dans la solitude où elle se plaît à vivre en silence ; pour la posséder, il faut, pour ainsi dire, s'exiler du milieu des hommes (cachée). — La vertu tire sa gloire des persécutions qu'elle a endurées, comme un drapeau tire son lustre des déchirures que lui ont fait les balles et les boulets (endurées, faites).

II

Combien de monstres Hercule n'a-t-il pas domptés ! que de travaux n'a-t-il pas exécutés (domptés, exécutés) ! — C'est à Jenner qu'est due la découverte de la vaccine, dont les premiers essais furent faits en Ecosse, en l'an 1796 (due, faits). — Le succès de mes enfants me dédommage amplement des sacrifices que j'ai faits (faits). — Nous avons vu des porcs-épics en vie, dit Buffon, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, donner leurs piquants (vu, vus, excités). — Nous pardonnons plus aisément à quelqu'un de ne nous avoir jamais estimé que de cesser de nous estimer (estimés). — Chaque jour, l'homme détruit pour son usage une immense quantité de végétaux, et chaque jour, à chaque heure, à chaque

instant, Dieu répare, par des créations nouvelles, les ruines *semé* par l'homme à travers ce domaine que la Providence s'est chargé d'entretenir pour lui (*semées, chargée*).—La sagesse divine, qui s'est joué dans la distribution des couleurs dont les fleurs sont *paré*, a *mis* de nouveaux agréments dans l'air et dans la figure qu'elle a *donné* à chacune d'elles (*jouée, parées, mis, donnés*).— Nous serions *allé*, votre consin et moi, de Montréal à Lachine à pied, sans les chaleurs excessives qu'il a *fait* (*allés, fait*).—Si je vous ai *montré* quelque bienveillance, vous le devez moins à votre mérite qu'aux recommandations pressantes qu'on a *adressé* pour vous (*montré, adressées*).— Notre mère a été par hasard témoin des scènes affreuses qu'elle nous a *raconté* dans sa dernière lettre (*racontées*).— Sans les prompts secours qu'on nous a *porté*, ma femme, mon fils et moi, nous aurions infailliblement *péri* (*portés, péri*).— Pour être sûr de la vérité de ces deux choses, il faut les avoir *vu s'accomplir* réellement (*vues*).— Quelque honte que nous ayons *mérité*, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation (*méritée*).

III

Les bons et les mauvais succès semblent s'être *partagé* la durée des ans et des siècles (*partagé*).— Un vase neuf conserve longtemps l'odeur de la liqueur qu'on y a *versé*, ainsi l'homme conserve la première impression qu'il a *reçu* (*versée, reçue*).— L'Eglise a *parcouru* toutes les régions de la terre; et tout le monde sait qu'après avoir *adouci* les nations barbares en leur imposant l'amour de la justice, elle les a *fait* passer de la férocité des mœurs guerrières à la pratique des arts de la paix et à la civilisation (*parcouru, adouci, fait*).— Beaucoup de gens qui s'étaient *endormi* riches, se sont *réveillé* pauvres (*endormis, réveillés*).— Les peuples qui ont *débuté* le plus tôt

dans la carrière des sciences, se sont *laissé* surpasser par les nations qu'ils avaient *devancé*: témoin les Egyptiens et les Grecs (*débuté, laissé, devancées*).— L'histoire du Christ est *écrit*: elle est *contenu* dans un petit livre que l'enfant peut lire comme le sage, et dont la sublimité a *exercé* le génie de dix-neuf siècles (*écrite, contenue, exercé*).— Les enfants qu'on a *laissé* grandir dans l'oisiveté, font presque toujours des citoyens inutiles (*laissés*).— Ces élèves ont *su* toutes les leçons qu'on leur avait *donné* (*su, données*).— Dès l'instant que nous recevons la vie, nous sommes *condamné* à rouler dans un cercle de biens et de maux, de plaisirs et de douleurs (*condamnés*).— On peut mettre Molière en parallèle avec Racine: l'un et l'autre ont parfaitement *connu* le cœur de l'homme (*connu*).— Les hommes n'ayant *pu* vaincre la mort se sont *avisé* de ne point y penser (*pu, avisés*).— Que peuvent prouver contre l'Eglise les outrages, les humiliations et les persécutions qu'elle a *pu* subir? Sa doctrine, ses droits et ses privilèges ont-ils *pu* en être *affaibli* (*pu, pu, affaiblis*)?

J.-O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. LE FILS D'UN CHINOIS.

Un Chinois avait été condamné à mort pour divers crimes dont il s'était rendu coupable. Le fils de ce malheureux, apprenant sa condamnation, alla se jeter aux pieds du gouverneur, et le conjura d'accepter l'offre qu'il faisait de mourir à la place de son père. Le mandarin questionna beaucoup le jeune homme, pour savoir si c'était de son propre mouvement qu'il parlait de la sorte. Quand il se fut assuré de la sincérité de ses sentiments, il en écrivit à l'empereur, qui envoya la grâce du père et un titre d'honneur pour le fils. Mais celui-ci

refusa constamment cette distinction, disant que le titre dont il serait décoré rappellerait sans cesse au public le souvenir de la faute de son père. L'empereur, admirant une si délicate façon de penser, voulut avoir ce jeune homme à la cour : il en prit un soin particulier, et, dans la suite, son mérite personnel l'éleva à la dignité de ministre d'Etat.

(PIÉTÉ FILIALE.)

II. UN AVOCAT DE PARIS.

Un des avocats les plus célèbres de Paris avait eu le bonheur de conserver son père jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Quoique père de famille lui-même, il ne manquait jamais, chaque matin, d'aller présenter ses hommages à ce vénérable vieillard, lui demander ses ordres et lui offrir ses humbles et respectueux services. Après avoir reçu lui-même la visite de ses enfants aussitôt leur lever, il les conduisait, comme un triomphe, aux pieds de leur grand-père, lui demander pour eux et pour lui-même sa bénédiction. Cent fois, nous dit celui qui rapporte ces faits, nous avons été témoin de ce spectacle ! cent fois nous avons vu tomber des yeux de ce patriarche de grosses larmes que le bonheur lui faisait verser ! Voilà comment les fruits d'une bonne éducation, d'une éducation chrétienne, se perpétuent de génération en génération, et font le bonheur des familles. (PIÉTÉ FILIALE.)

III. DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES MODERNES.

Aussitôt après la découverte du cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama fut chargé de commander l'expédition qui devait se rendre par mer aux Indes : avec quatre vaisseaux, il doubla le cap de Bonne-Espérance [1497], aborda à Mozambique, à Mélinde, et enfin à Calicut [mai 1498] : le passage aux Indes était trouvé.

Les Portugais étendirent leurs découvertes et leur commerce sur toute l'Inde, sur la mer d'Oman et sur le golfe du Bengale, s'avancèrent jusqu'à Malacca et aux Moluques [1511], jusqu'à Canton, en Chine [1517], et jusqu'au Japon. Ils fondèrent en orient un vaste empire colonial, qui subsista pendant tout le seizième siècle.

Cependant, à l'occident, une découverte plus importante encore avait été faite. Christophe Colomb, marin génois, avait fait un voyage en Islande ; après de longues instances, il avait obtenu trois vaisseaux espagnols, pour chercher, en naviguant directement à l'occident, une route plus courte vers les Indes.

Il aborda à Guanahani, l'une des îles Lucayes, qu'il nomma San Salvádor [12 octobre [1492], puis à Cuba, à Haïti : il avait trouvé un *nouveau monde*.

Dans trois autres voyages, il acheva la découverte des Antilles, et toucha le continent vers les bouches de l'Orénoque et à la côte de Honduras [1493-1502].

Améric Vespuce [1499] explora les côtes depuis l'Orénoque jusqu'au fleuve des Amazones ; par sa relation, faite en 1507, il fit le premier connaître ce nouveau continent, qui prit de lui le nom d'Amérique.

IV. DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES.

(Suite.)

A la même époque [1494-1497], Jean Cabot reconnaissait Terre-Neuve et le Labrador ; et le Portugais Alvarez Cabral, qui, le premier après Vasco de Gama, se rendait aux Indes avec une flotte, fut poussé par la tempête et par le courant équatorial sur la côte du Brésil [1500].

L'élan était donné pour reconnaître tout le continent américain. Cortez découvrit et conquit le Mexique [1520] ; Pizarre reconnut et soumit le Pérou

[1527-1533]; Orellana explora le fleuve des Amazones [1541].

Déjà, sur l'indication des sauvages, le gouverneur de la colonie de Darien, Nunez de Balboa, avait découvert la mer du Sud ou océan Pacifique [1513].

Quelques années après [1519], Magellan, Portugais au service de l'Espagne, entreprenait de pénétrer dans ce nouvel océan, découvrait le détroit de Magellan, traversait le grand Océan, auquel il donnait le surnom du Pacifique, abordait aux îles Mariannes, puis aux Philippines, où il fut tué en 1521; mais ses vaisseaux continuèrent leur route par Malacca, traversèrent la mer des Indes, doublèrent le cap de Bonne-Espérance, et rentrèrent en Espagne.

Le tour du monde était fait, et la sphéricité de la Terre était démontrée expérimentalement.

V. DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES MODERNES.

(Suite.)

Magellan n'eut des imitateurs que vers la fin du seizième siècle: Mandana, parti seulement du port de Lima, explora l'océan Pacifique en 1568. Sous le règne d'Elisabeth, deux Anglais, Francis Drake et Cavendish, firent le tour du monde, l'un en 1577, l'autre en 1586.

Le nord de l'Amérique était exploré par des Français ou par des marins au service de la France; Verazzani (1524) et Jacques Cartier (1534) découvrirent le Canada, que colonisa Champlain (1608); Cavelier de la Salle (1671-1682) explora le bassin du Mississipi, et donna à cette région le nom de Louisiane.

Au dix-septième siècle, les Hollandais, dont la marine s'était substituée à celle des Espagnols et des Portugais, jouèrent le principal rôle dans les découvertes.

Lemaire et Schouten firent le tour du monde en 1616, et, par le détroit de Lemaire et le cap Horn, découvrirent une

route plus courte pour se rendre dans l'océan Pacifique.

D'autres navigateurs visitèrent les côtes de la Papousie et de la Nouvelle-Hollande (Australie); Tasman aborda dans l'île qu'il nomma Van-Diémen, et qu'on appelle aussi Tasmanie (1642).

Après une sorte de repos de près d'un siècle, le mouvement des découvertes passa aux Anglais, qui ouvrirent la série des découvertes contemporaines.

(E. LEVASSEUR.)

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

Un vrai chrétien (1) *hait* le péché; mais il ne *hait* pas le pécheur. — Les *agates* arborisées sont rares et précieuses. — Il y a quelque chose de très (2) *acre* dans vos paroles. — J'ai pris ce livre pour me distraire et *m'égay*er un peu. — En Angleterre, *l'ale* (3) n'est pas chère. — La *haie* vive qui environne le parc *est* haute et épaisse. — Il faut *aiguayer* ce linge et l'étendre au soleil. — Les oiseaux se servent de leurs *ails* comme les poissons de leurs nageoires. — Il *est* un Dieu, maître absolu de l'univers. — Le bien mal *acquis* ne profite jamais. — Pégase était, disent les poètes, un cheval *ailé*. — Toute petite fille qui se nomme *Agathe* doit être bonne. — Les *ais* de chêne valent mieux pour la construction que les *ais* de sapin. — Je pris le porte-voix pour *hêler* le navire. — Ce jeune homme a *acquis* de nouveaux droits à l'estime et à l'amitié de tous les honnêtes gens. — Les paroles ont des *ails* et passent sans s'arrêter: l'écriture *est* une parole morte qui dure plus que la parole vivante. — Les sots font la *haie*, et les sages passent leur chemin en souriant. — Une *acre* de terrain équivaut à un arpent et demi. — Il *est* faux qu'on *ait* fait fortune lorsqu'on ne sait pas jouir du bien qu'on a *acquis*. — Si tu veux te faire aimer, *aie* soin de dissimuler tes vices jusqu'à ce que tu *aies* pu t'en corri-

ger. — Le Temps (4), repliant ses ailes, dormira un jour sur les mondes détruits. — Quand on est parvenu à *égayer* un malade, on peut être certain qu'il est en voie de guérison. — Pour que notre force s'accroisse, ayons foi en elle.

Je hais ces vains auteurs dont la muse forcée
M'entretient de ses feux toujours froide et glacée.

Après la prise de Saint-Jean d'Acre par les Sarrasin, il ne resta pas une acre de terre au pouvoir des croisés.

LEÇON.

1. *Acquis*, part. passé du v. actif *acquérir*, (*acquise* au fém.) et subst. masc. ; — *acquit*, s. m., quittance.

2. *Acre*, s. f., mesure agraire (latin *ager*, champ); nom propre d'une ville d'Orient; — *âcre*, adj. qual., piquant, corrosif ; — au figuré: aigre, mordant (latin *acer*).

3. *Agate*, s. f., pierre précieuse dure et transparente, outil à brunir l'or ; — *Agathe*, nom propre de femme, martyre sous Dèce à Palerme (271).

4. *Aie* (que j'), *aies* (que tu), *aît* (qu'il), prés. du subj. du v. actif *avoir* ; — *ais*, s. m., planche de bois menuisée ; — *es* (tu), *est* (il ou elle), prés. de l'indicatif du verbe substantif *être* ; — *haie*, s. f., clôture d'épines ou de branchages ; au figuré, rangée de personnes, de soldats : faire la haie ; pièce de bois qui règne tout le long de la charrue ; — *hais* (je), *hais* (tu), *haît* (il ou elle), du prés. de l'indic. du v. *haïr*.

5. *Aiguayer*, v. actif, baigner, passer du linge à l'eau ; — *égayer*, v. actif, rendre gai.

6. *Aile*, s. f. (latin *ala*), partie du corps qui sert à certains animaux à se soutenir en l'air : *aile d'un oiseau* ; *aile d'un moulin*, châssis garni de toile que le vent fait mouvoir ; *aile d'un bâtiment*, côté d'un vaisseau ; *ails d'une armée*, chacune des extrémités d'une armée rangée en bataille, a u figuré, protection, surveillance :

être sous l'aile de sa mère ; — *ale*, s. f., espèce de bière anglaise ; *elle*, pron. fém. sing. ; au plur. *elles*.

7. *Ailé*, adj., qui a des ailes ; — *hêler*, v. actif ou transitif, terme de marine ; appeler au loin.

EXPLICATIONS.

(1) *Chrétien*, *enne*, adj. et subst., qui est baptisé et professe la religion du Christ, de là vient l'*h* ; ne pas confondre *chrétien* avec *catholique* (*grec katholicon*, universel) ; — les protestants sont chrétiens et non catholiques.

(2) *Très* : l'Académie supprime le trait d'union après cet adverbe.

(3) *Ale*, a conservé la prononciation anglaise dans notre langue (*é*).

(4) *Temps* prend une majuscule parce qu'il est personnifié dans cette phrase.

(Extrait de l'*Éducation*.)

PHRASES A CORRIGER.

1. Si elle (la sœur de charité) ne quê-tait pas sans cesse, que deviendraient ces orphelins, ces infirmes, ces vieillards dont elle s'est constituée la Providence visible et qu'elle a recueilli sous son toit ?

2. Le vénérable curé fut vivement impressionné de cette marque d'attention de ces jeunes gens qu'il a vu naître et grandir sous sa tutelle.

3. Sa voix est suave à entendre, et a été artistiquement cultivée.

4. La manœuvre a abouti, et les catho-
tholiques allemands se sont laissés prendre dans des filets si habilement tendus.

5. La diphtérie est une des maladies les plus cruelles qui affligent l'humanité, puisque ses ravages enlèvent 70% des nouveaux-nés.

6. Une grosse pierre pesant plus de mille livres s'est détaché ce matin de l'encorbellement de la salle du nouvel édifice appelé Temple Building.

7. Les journaux comme le G** et le M**, toujours emportés par le vain appas de la popularité, travaillent depuis deux mois à soulever les passions religieuses sur cette question.

8. Malgré que notre vie soit plus exposée que celle de ces messieurs, nous sommes toujours prêts à défendre ceux qui sont en danger.

9. Les nouveaux maîtres de l'Italie l'accablent d'impôts, lui enlèvent tous ses fils par l'odieuse conscription, les envoient périr dans les guet-apens de Massouah...

10. Mais vous, ma sœur (dit l'Arithmétique à la Littérature), n'étiez-vous pas le guide sûr que l'on venait consulter lorsqu'on voulait charmer et plaire, le recueil aimable de gracieux conseils, de délicieuses pages, où l'on venait puiser à tout instant, et quelle raison a-t-on eu de vous délaisser ainsi ?

11. Qu'est-ce qu'il y a ? demanda le vieillard, qui, lui aussi, s'apercevait que quelque chose d'insolite se passait.

12. Nous nous sommes vainement demandés ce que peut signifier le mot libéral honnête...

13. Je crois qu'il a parlé, je ne m'en rappelle pas.

14. Les libraires, les bijoutiers, les épiciers, les marchands de nouveautés, etc., de Winnipeg ont convenu de fermer leurs établissements à 7.30 heures de l'après-midi.

15. Mais ce que l'on trouve de plus prodigieux est la galerie des machines.

CORRECTIONS.

- 1la providence.....a recueillis.....
- 2vus naître.....
- 3artistement.....
- 4se sont laissé prendre.....
- 5des nouveau-nés.....
- 6s'est détachée.....
- 7le vain appât.....
- 8Bien que ou quoique notre vie.....
- 9dans les guets-apens.....
- 10et quelle raison a-t-on eue de vous délaisser ainsi ?
- 11s'apercevait.....
- 12vainement demandé.....
- 13je ne me le rappelle pas.
- 14sont convenus.....
- 15, c'est la galerie.....

J.-O.C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Quelle différence y a-t-il entre 67×83 et $59 + 325 + 106$?

Réponse : 5071.

Solution :

$$\begin{array}{r} 67 \times 83 = \dots\dots\dots 5561; \\ 59 + 325 + 106 = \dots\dots\dots 490; \\ \text{Différence demandée} = \dots\dots 5071. \end{array}$$

II. Quelle est la somme de $31253 - 84$ 94, 127×84 et $6124 + 3297$?

Réponse : 42848.

Solution :

$$\begin{array}{r} 31253 - 8494 = \dots\dots 22759; \\ 127 \times 84 = \dots\dots 10668; \\ 6124 + 3297 = \dots\dots 9421; \end{array}$$

Somme cherchée = 42848.

III. Si l'on multiplie 396 par 14, et qu'on en divise le produit par 33 fois 42, quel sera le quotient ?

Réponse : 4.

Solution :

$$\begin{array}{r} 396 \times 14 = 5544; \\ 33 \times 42 = 1386; \\ 5544 \div 1386 = 4, \text{ quotient demandé.} \end{array}$$

IV. Un appartement a 22 pds de long, 18 pds de large, et 12 pds de haut; combien y a-t-il de verges carrés dans le plafond ?

Réponse : 44.

Solution :

$$\begin{array}{r} 22 \times 18 = 396 \text{ pieds carrés;} \\ 396 \div 9 = 44 \text{ verges carrées, réponse} \\ \text{demandée.} \end{array}$$

V. Combien y a-t-il de verges carrées dans les quatre côtés du même appartement ?

Réponse : $106\frac{2}{3}$.

Solution :

$$22 \times 2 \times 12 = 528 \text{ pds carrés, surface des} \\ \text{2 grands côtés;} \\ \text{18} \times 2 \times 12 = 432 \text{ pds carrés, surface des} \\ \text{2 petits côtés;} \\ 528 + 432 = 960 \text{ pds carrés, surface} \\ \text{des quatre côtés;} \\ 960 \div 9 = 106\frac{2}{3} \text{ verges carrées.}$$

$18 \times 2 \times 12 = 432$ pds carrés, surface des 2 petits côtés ;
 $528 + 432 = 960$ pds carrés, surface totale ;
 $960 \div 9 = 106\frac{2}{3}$, même surface exprimée en verges carrées.

VI. Combien faudra-t-il de pièces de tapisserie de 9 verges de longueur, $\frac{1}{2}$ verge de large chacune, pour couvrir un mur de 81 verges carrées ?

Réponse : 18.

Solution :

$9 \times \frac{1}{2} = 4\frac{1}{2}$ verges, surface d'une pièce de tapisserie ;
 $81 \div 4\frac{1}{2} = 162 \div 9 = 18$ pièces.

VII. Trouvez la différence entre $\frac{1}{3}$ de 6 et $\frac{1}{7}$ de $\frac{1}{2}$.

Réponse : $\frac{1}{14}$.

Solution :

$\frac{1}{3}$ de 6 = $\frac{1}{3} \times 6 = \frac{6}{3} = 2$;
 $\frac{1}{7}$ de $\frac{1}{2}$ = $\frac{1}{7} \times \frac{1}{2} = \frac{1}{14}$;
 $2 - \frac{1}{14} = \frac{28}{14} - \frac{1}{14} = \frac{27}{14}$.

VIII. Trouver la différence entre $\frac{1}{3}$ de $12\frac{1}{2}$ et 2.

Réponse : $1\frac{1}{2}$.

Solution :

$\frac{1}{3}$ de $12\frac{1}{2}$ = $\frac{1}{3} \times 12\frac{1}{2} = \frac{1}{3} \times \frac{25}{2} = \frac{25}{6}$;
 $\frac{25}{6} - 2 = \frac{25}{6} - \frac{12}{6} = \frac{13}{6}$.

IX. Quel est l'intérêt de \$116.25 à 6% par an pendant 24 jours ?

Réponse : \$.465.

Solution :

$\frac{\$116.25 \times 6}{100} = \6.975 , intérêt d'un an ;
 $\frac{\$6.975 \times 24}{360} = \$.465$, intérêt demandé.

X. Si j'emprunte \$819 à 8% par an, combien dois-je payer d'intérêt au bout de 20 jours ?

Réponse : \$.64.

Solution :

$\frac{\$819 \times 8}{100} = \65.52 , intérêt d'un an ;
 $\frac{\$65.52 \times 20}{360} = \frac{\$65.52}{18} = \$3.64$, intérêt de-

mandé.

XI. Quelle sera la commission due sur \$4750 de marchandises vendues, à 2% de commission ?

Réponse : \$95.

Solution :

$\frac{\$4750}{100} \times 2 = \frac{\$9500}{100} = \$95$, commission demandée.

XII. Un courtier a vendu 45000 livres de coton à \$0.17 la livre : combien lui revient-il de courtage à $\frac{3}{8}\%$?

Réponse : \$28.68 $\frac{1}{4}$.

Solution :

$\$0.17 \times 45000 = \7650 , produit de la vente du coton ;
 $\frac{\$7650}{100} \times \frac{3}{8} = \frac{\$22950}{800} = \$28.68\frac{1}{4}$, courtage cherché.

XIII. On présente à un négociant trois billets ; le 1er de \$600, payable dans cinq mois ; le 2e de \$900, payable dans quatre mois, et le 3e de \$1200, payable dans un an. Il remet en échange des trois billets une somme de \$2612.50. A quel taux les a-t-il escomptés (escompte commercial) ?

Réponse : 5%.

Solution :

$600 \times 5 = 3000$
 $900 \times 4 = 3600$
 $1200 \times 12 = 14400$

 2700 21000

$21000 \div 2700 = 7\frac{7}{9}$ mois, ou $7\frac{1}{3}$ d'une année, échéance moyenne des trois billets.

2700—2612.50=87.50, escompte, ou ce que produirait la somme de \$2612.50 placée à intérêt pendant $7\frac{1}{4}$ mois et au même taux que celui de l'escompte cherché.

$$\text{Ce taux} = \frac{100 \times 87.50}{\frac{3}{4} \times 2700} = \frac{8750}{1750} = 5\%.$$

J.-O. C.

LECTURE POUR TOUS.

LA FAMILLE.

Nous lisons dans le *Courrier de St-Hyacinthe* du 10 mai courant :

La famille étant la base sur laquelle repose l'édifice social, doit être la grande école où se forment les caractères, en même temps que le centre des affections du cœur.

La maison paternelle est le toit béni où l'enfant aime à venir se reposer et retremper ses souvenirs.

Le foyer domestique doit être le lieu de prédilection des enfants, le séjour heureux du père et de la mère, le sanctuaire des vertus.

Le Christianisme, en réhabilitant l'humanité, a relevé la famille, et l'union de l'homme et de la femme est devenue le symbole de l'union de Jésus-Christ et de son Eglise.

C'est donc une situation bien auguste que celle de la famille chrétienne, et lorsque, dimanche dernier, nous contemplions les imposantes cérémonies qui se déroulaient dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de la sainte Famille, nous constatons toute la sollicitude de l'Eglise et de ses pasteurs pour que pères, mères et enfants se pénétrassent de la grandeur de leur mission, et accomplissent fièrement leurs devoirs.

De nos jours, la famille est entourée de tant de dangers, qu'on doit davantage développer en soi le sentiment religieux.

Même dans notre pays, où le sentiment catholique a tant de puissance, on s'aperçoit des ravages que font les idées modernes sur la manière de vivre des individus. Ce à quoi le père est tenu, c'est de protéger ce que nous appelons la vie de

famille, d'en être l'âme, et de ne trouver de bonheur complet que sous le toit qu'il habite.

Une des plaies du jour, c'est l'existence de certains clubs dans les villes. Que d'hommes, sous prétexte de se délasser et de rencontrer des amis, laissent seuls femmes et enfants, des après-midi entières et même une partie des nuits, et s'en vont sacrifier sans scrupule, au jeu de cartes et aux réveillons, des sommes qu'ils n'ont pas le moyen de dépenser. L'épargne se gaspille, des dettes se contractent et ne se payent point ; on prend l'habitude de ne plus visiter les amis ; on s'éloigne de la société des dames et des réunions de famille ; on s'expose à perdre les manières qui distinguent le gentilhomme, et la mère de famille, abandonnée, gémit des écarts de celui qui devrait faire son bonheur.

Lorsqu'on songe au passé, qu'on parcourt les annales de notre pays, qu'on pénètre dans l'intérieur des anciennes familles canadiennes, et qu'on contemple ces veillées si charmantes d'autrefois, il y a lieu de s'apitoyer sur ce que nous voyons aujourd'hui.

Les clubs, en général, sont les ennemis de la famille, et deviennent assez souvent le fléau des localités où ils existent ; car ils sont la source de dépenses quelquefois extravagantes ; et la perte de la vie de famille a malheureusement pour corollaire, dans plusieurs cas, la corruption des mœurs.

Il y a certainement lieu de regretter les temps d'autrefois, temps des réunions intimes, des entretiens intéressants, des amusements délicieux, et nous comprenons, en constatant les abus d'aujourd'hui, pourquoi l'Eglise, dans sa prévoyance maternelle, donne à la famille un rang si haut, et en fait la pierre fondamentale de la société.

CAUSERIE SUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE.

NÉCESSITÉ DE MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DU PHYSIQUE ET DU MORAL.

Ce titre nous paraît parfaitement convenir aux lignes suivantes que nous empruntons au journal de la *Santé*, et qui complètent utilement ce que nous

avons dit dans l'avant-dernier numéro sur l'éducation physique, et dans les précédents sur l'hygiène scolaire.

— Il est certain que la fatigue existe pour l'esprit comme pour le corps, et qu'il est dangereux pour la santé intellectuelle d'imprimer aux études scolaires une allure trop vive.

Rien ne sert de courir : il faut partir à point.

Les efforts violents du cerveau épuisent rapidement sa force de résistance, très limitée, d'ailleurs, chez l'enfant, cet être essentiellement inharmonique, comme l'appelait Michelet. Depuis que la sédentarité scolaire, grâce aux réformes récentes, a été coupée, dans nos écoles, par l'enseignement rationnel de la gymnastique, de nombreux progrès ont été déjà réalisés au point de vue de la santé de l'écolier. L'hygiène ne préserve-t-elle pas de la médecine ? Les maux de tête, résultat des attitudes vicieuses et de l'air confiné, sont aujourd'hui bien plus rares qu'autrefois dans nos écoles primaires, grâce à l'heureuse introduction des exercices corporals durant les heures de classes. Pour les jeunes filles, la gymnastique scolaire a eu une influence plus heureuse encore, que nous constatons tous les jours avec plaisir. Sous son action, la chloro-anémie s'enfuit, la poitrine se développe, les fonctions digestives et intestinales se régularisent, le système nerveux s'apaise, et doucement la jeune fille devient femme, et femme robuste.

L'éducation forcée, à haute pression (*educational over-pressure*, comme disent les Anglais) n'est véritablement à craindre que lorsqu'elle s'accompagne de continuelles infractions aux lois impérieuses de l'hygiène individuelle. Le moral n'est que le physique retourné. Donnez à l'enfant le grand air, les exercices physiques, une nourriture parfaite, un sommeil suffisant. Entourez-le de tout ce qui est capable d'assurer l'évolution normale de sa nutrition organique. Vous pourrez

alors exiger, de son cerveau valide, tout ce que les programmes scolaires les plus surchargés lui demandent actuellement. Si les funestes effets du surmenage sont constatés encore aujourd'hui par les éducateurs de la jeunesse, c'est qu'on ne rompt pas impunément l'équilibre du physique et du moral ; c'est que toute *prématuration* est mauvaise, qu'il ne faut point mettre la charrue devant les bœufs, et que *mens sana* ne saurait exister ailleurs que *in corpore sano* !

En d'autres termes, n'essayez pas de destiner au cerveau un sang plus ou moins pauvre, au lieu du sang riche et bien restauré que réclame à grands cris le développement physique. C'est ce que comprenait parfaitement notre éminent maître le D^r Dujardin Beaumetz, lorsque dans une communication, récente à l'Académie de médecine, il réclamait, pour les jeunes filles qui se livrent à l'enseignement, la diminution de l'étendue des programmes, et la multiplication des exercices corporels. Un travail intellectuel excessif, à l'époque de la formation de la jeune fille, est (on le conçoit) des plus nuisibles au système nerveux, qui tient les rênes de l'organisme animal tout entier. Quoi d'étonnant alors que les institutrices, d'après la statistique de M. de Schafterburg, fournissent aux asiles d'aliénés un important appoint ? Quoi d'étonnant que les fonctions particulières de l'organisme féminin soient, chez elles, irrégulières et troublées ?

En Angleterre, on a, depuis longtemps, remarqué que les élèves des écoles *mixtes* où l'on exige autant de travail manuel que de travail intellectuel, se trouvent placés, dans les concours, toujours dans les premiers rangs. Les écoliers des collèges proprement dits n'arrivent qu'en suite. Il y a longtemps qu'un grand réformateur, Fourier, portait hardiment, sur notre université surannée la hache du démolisseur. L'enfant, disait-il, ne fait que déterminer son goût constant pour le

mouvement, ses aptitudes incontestables pour tout ce qui est travail manuel. Pourquoi dédaigner les indications de la nature et détraquer le petit être, en le plaçant entre quatre murs, face à face avec les programmes les plus chargés ? Quand son physique se sera régulièrement développé, il sera temps de recourir, avec méthode, aux exercices intellectuels, dont la digestion se fera alors plus facilement et plus complètement.

Herbert Spencer a également stigmatisé, avec son impitoyable rigueur de raisonnement, le système exagéré d'éducation intellectuelle qui rabougrit et difforme les générations mâles, et perpétue la décadence physique de la femme. Ecoutez enfin le docteur Goodal, parlant, avec *humour*, des caractères distinctifs des bacheliers et doctresses de Girton et autres lieux : Toute l'habileté de nos couturières s'ingénie aujourd'hui à dissimuler l'absence d'organes si nécessaires à la beauté et à la maternité ; et la pâle vierge d'aujourd'hui devient la femme malade et stérile de demain ! Espérons que ces critiques d'outre-Manche ne s'appliqueront jamais à nos lycées de jeunes filles, mais elles s'appliquent malheureusement encore trop à nos lycées de jeunes gens.

Les dangers de ces derniers établissements sont, malheureusement, intimement rivaux à l'existence de l'internat. Ils ne disparaîtront qu'avec cette infâme et criminelle institution, dont nous appelons de tous nos vœux la disparition prochaine, ou tout au moins la réforme radicale. Nos vœux ne sont-ils point, d'ailleurs, ceux de tous les hygiénistes et de tous les penseurs, qui répètent avec l'illustre écrivain des *Principles of biology* : "La première qualité requise dans la lutte pour l'existence, c'est d'être un *bon animal*. Pour être une nation prospère, il faut d'abord être une nation de bons animaux ?"

Dr E. MONIN.

LES DEUX LANGUES FRANÇAISE ET ANGLAISE DANS LES ÉCOLES D'ONTARIO.

La question des écoles d'Ontario a assez attiré l'attention depuis quelque temps pour qu'il soit intéressant de donner ici un aperçu des résultats contenus dans les rapports demandés à cet égard par le fameux M. Craig, qui a filé aux États-Unis.

Voici ces résultats :

L'anglais seul est enseigné dans les divisions inspectoriales suivantes :

West Bruce et ville de Kincardine, Brant, Dundas, Dufferin et ville de Orangeville, Durham et ville de Port Hope et Peterboro', Elgin, Frontenac, Grenville, West Grey, South Grey, East Huron, West Huron, North Hastings, South Hastings, Haldimand, Halton, Haliburton, East Kent, West Lambton, East Lambton, Lanark, Lennox et Addington, Leeds et ville de Brockville, Lincoln, West Middlesex, East Middlesex, Norfolk, Northumberland, Oxford, Ontario, Peel, Peterborough, Prince Edward, South Simcoe, West Victoria, East Victoria, North Wellington, South Wellington, Wentworth et ville de Dundas, Welland, North York, South York, Algoma, Parry Sound, les villes de Guelph, Hamilton, Kingston, London, Ottawa, St-Thomas, Toronto et les villes de Chatham, Oshawa, Welland et Niagara Falls.

Dans tous ces comtés et villes, et sur 5423 des 5549 écoles d'Ontario, l'anglais est seul employé pour l'instruction.

Voyons les 126 autres écoles.

Dans Carleton, il y a 130 écoles, et dans 2 l'instruction est donnée en partie en français. Le nombre des élèves qui reçoivent l'instruction en partie en français est de 132.

Dans le comté d'Essex, sur 114 écoles, il y en a 30 dans lesquelles l'instruction est donnée en partie en français. Le nombre d'enfants qui reçoivent l'instruction en français est 959, soit à peu près la moitié des élèves fréquentant ces 30 écoles.

Dans Glengarry, sur 78 écoles, il y en a une de 63 élèves dont 27 reçoivent l'instruction partiellement en français.

Dans Kent, sur 122 écoles, il y en a 5 dans lesquelles l'instruction est donnée partiellement en français à 234 élèves ; tous les instituteurs parlent anglais.

Dans Stormont, sur 75 écoles, il y en a deux où le français est employé pour l'instruction de 162 élèves. Un professeur est désigné comme faible en anglais.

Dans Simcoe, sur 194 écoles, il y en a 4 dans lesquelles 137 élèves reçoivent l'instruction partiellement en français.

Il n'y a pas de professeur indiqué comme ne parlant pas anglais. Dans un cas, on trouve la notice suivante : Professeur anglais et assistant français.

Dans Renfrew, sur 136 écoles, il y en a deux dans lesquelles 82 élèves reçoivent l'instruction en français, et une dans laquelle 29 élèves reçoivent l'instruction en allemand.

Dans l'École Catholique de Windsor 112 élèves sur 450 reçoivent l'instruction partiellement en français. Tous les professeurs parlent anglais.

Nous arrivons maintenant aux comtés suspects : Russell et Prescott.

Dans les 146 écoles des deux comtés, il y en a 65 dans lesquelles l'instruction se donne partiellement en français. Le nombre des élèves qui reçoivent cette instruction est de 4525. Tous les professeurs connaissent l'anglais.

Les livres d'études employés sont les exercices de lecture de Montpetit, les cours d'anglais d'Ollenborff, grammairé et compositions de Robert ; Histoire et Géographie des Frères des écoles chrétiennes histoire d'Angleterre de Tousseint, traité sur la lecture à haute voix de Lagacé. Ce sont les livres employés dans les autres écoles françaises.

Dans le comté de Perth, sur 113 écoles, il y a quatre écoles allemandes, où l'instruction est donnée en allemand à 245 élèves. Un des professeurs ne parle pas anglais.

Dans le comté de Waterloo, sur 92 écoles, il y a 4 écoles allemandes, où l'allemand est enseigné à 320 élèves.

Dans la ville de Waterloo, l'allemand est enseigné à 50 élèves.

Dans Bruce, sur 177 écoles, il y en a 4 dans lesquelles l'allemand est enseigné. Un professeur ne peut enseigner en anglais.

Récapitulations :

Il y avait en 1887, 491 242 élèves dans les écoles d'Ontario.

Sur ces 491 242 :

482 573, soit 97 0/10, reçoivent l'instruction uniquement en anglais ;

7 482 partiellement en français,

1 188 partiellement en allemand.

Il y a 5 549 écoles dans la province.

Dans 5 423 l'instruction est donnée uniquement en anglais ; dans 112 partiellement en français et dans 14 partiellement en allemand.

Il y avait en 1887, 5 850 professeurs, sur lesquels 2 seulement ne peuvent pas donner l'instruction en anglais, et ce sont des Allemands.

LES RESSOURCES MINÉRALES DU CANADA.

Le bureau des études géologiques du Canada vient de publier un rapport annuel sur la production minérale du pays. D'après ce rapport, la valeur totale de la production minérale du Canada en 1888 aurait été de \$16 500 000, ce qui serait \$3 500 000 de plus qu'en 1887 et \$6 000 000 de plus qu'en 1886. Mais ce rapport n'est que préliminaire, et, malgré l'augmentation satisfaisante qu'il constate, il n'est pas douteux que lorsque tous les rapports individuels auront été compulsés et ordonnés, on constatera un progrès encore plus marquant pour le dernier exercice.

Les principaux articles du rapport peuvent se résumer ainsi pour 1888 : amiante, \$225 007 ; charbon, \$5 259 832 ; or, \$1 000 000 ; argent, \$368 396 ; pétrole, \$716 557 ; phosphate, \$242 285 ; acier, \$470 819. Dans la production de tous ces articles, il y a eu une augmentation marquée en 1888 sur 1887. Dans la production du fer, le rapport semble indiquer une diminution ; mais le rapporteur explique qu'il n'a reçu aucun état de six établissements, et que, conséquemment, le rapport est très incomplet sur ce point ; et il ajoute que la quantité totale d'articles en fer manufacturés sera beaucoup plus grande que pendant l'année précédente.

Il est évident que nos industries minières sont encore dans l'enfance, bien qu'en valeur elles égalent déjà nos pêcheries. De plus, une augmentation de 56 pour cent dans la production, en trois ans, nous permet d'espérer des développements rapides pour l'avenir. Le pays s'est appliqué avec ardeur au développement de ses ressources naturelles, et pour cela il lui a fallu d'abord établir des facilités de transport qui n'existaient pas,

et qui sont un agent indispensable dans l'exploitation de toutes richesses minérales.

Aujourd'hui que ce premier pas est fait, on peut s'attendre à des progrès plus marqués, et l'esprit d'entreprise de nos industriels, secondé par une politique intelligente, saura atteindre des développements importants dans l'exploitation de ces richesses presque inépuisables.

Nous ne devons pas, cependant, nous faire illusion, et nous imaginer que le Canada a contribué pour beaucoup dans la production minière du monde. Nos 2 685 000 tonnes de charbon semblent peu de chose à côté des 169 900 000 tonnes produites par l'Angleterre en 1888. Mais si nous n'atteignons pas du premier coup au rang des grands pays miniers de l'univers, les progrès accomplis durant les trois dernières années sont de nature à nous faire bien augurer de l'avenir.

NOS PÊCHERIES.

Au nouveau ministre de la Marine et des Pêcheries, dit le *Moniteur acadien*, revient le mérite d'avoir devancé tous ses prédécesseurs en mettant de bonne heure devant la Chambre le rapport annuel des Pêcheries. Ce livre bleu étant d'un certain intérêt pour les Provinces Maritimes, il serait peut-être opportun d'en dire quelques mots.

Toutes les statistiques de pêche et les rapports des différents inspecteurs comprennent l'année entière, se terminant le 31 décembre 1888. La diminution assez considérable dans la valeur des pêcheries ne peut être attribuée au manque d'énergie apporté à cette industrie, puisque le nombre des pêcheurs excède même celui de l'année précédente: 1137 vaisseaux et 27 384 bateaux, montés par 61 000 hommes, employant cinq millions et demi de brasses de rets ou filets et autres agrès de pêche, représentant un capital de presque sept millions de dollars. Le montant du capital employé dans l'industrie du homard seul atteint \$700 000.

La valeur totale des pêcheries canadiennes pour l'année 1888 est de \$17 418 510, répartie par province comme suit, avec indication d'augmentation ou diminution, comparée avec 1887.

N. Ecosse,	\$7,817,030	dimin.	\$562,752
N.-Brunswick,	2,941,861	do	617,643
Ile P.-E.	876,862	do	160,563
Col. Anglaise,	1,902,195	do	73,690
Québec,	1,860,012	augm.	86,445
Ontario,	1,039,869	do	308,819
Manitoba et N.-O.	180,677	do	51,593

Diminution totale en 1888 de \$967,592. La quantité de poisson consommé par les sauvages de la Colombie Anglaise et du Nord-Ouest, évaluée à plus de trois millions de piastres, n'est pas incluse dans les chiffres précédents.

La valeur des principales espèces de poisson a été :

Morue,	\$4,203,508	dim.n.	\$112,062
Hareng,	2,354,234	do	89,042
Saumon,	1,907,400	do	99,878
Homard,	1,483,368	do	350,720
Maquereau,	961,659	do	489,665
Egrefin,	948,732	augm.	84,720
Poisson-Blanc,	702,324	do	248,753
Truite,	510,061	do	19,275
Merlan,	486,540	do	248,406
Merluche,	484,284	do	72,676
Anguilles,	321,348	do	156,294
Eperlan,	222,614	dimin.	132,614
Doré,	194,458	augm.	52,563
Huitres,	163,302	dimin.	23,678
Gaspereau,	128,541	do	18,817
Flétan,	125,405	do	45,746
Esturgeon,	111,116	do	7,827
Sardines,	128,541	do	405,277

La valeur de l'huile de poisson a été de \$380 000 et celle des peaux de loup-marin, \$311 000.

Les fluctuations les plus remarquables dans le produit des différentes espèces de poisson sont la diminution de \$400 000 dans la valeur de la sardine. Ce grand déficit n'est nullement attribué à la rareté du petit hareng, mais à certain malentendu entre les pêcheurs du comté de Charlotte, N.-B., et les propriétaires des établissements préparant la sardine. La diminution la plus considérable et la plus dommageable est sans contredit celle du maquereau, qui atteint presque

un demi-million de piâtres. Le homard indique aussi une réduction de \$350 000.

On remarque une augmentation considérable dans le rendement du poisson-blanc, merlan, merluche, anguilles et truite.

En comparant les pêcheries des différentes provinces, on constate que c'est le Nouveau-Brunswick qui indique la plus grande diminution, et Ontario la plus grande augmentation.

La page XXIX du rapport contient un tableau indiquant la valeur des pêcheries dans les différentes provinces de la Puissance, depuis 1870. La valeur totale durant ces dix-neuf années y est de \$260 000 000. Ces chiffres suffisent pour convaincre le lecteur de l'importance de la grande source de richesse qu'on peut puiser de cette industrie, et qu'il y va des intérêts du Canada de ne pas les sacrifier au bénéfice des étrangers.

Le nombre de demandes pour la prime de pêche en 1887 a été de 15 576, dont 182 furent rejetées pour n'être pas conformes aux règlements. La somme totale des primes payées aux pêcheurs de mer se monte à \$163 757.

Les dépenses du département des pêcheries sont comme suit :

Service général,	\$ 95,544
Pisciculture,	41,082
Service de la protection des pêcheries pour l'année se terminant le 31 Déc. 1888,	77,102
Primes de pêche (1887),	163,757
Total,	\$377,487

Les recettes pour honoraires de licences, amendes, etc., sont de \$42 931.

Le nombre d'employés, y inclus le service extérieur et les équipages des croiseurs de l'État, était de 885 personnes.

STATISTIQUES RELIGIEUSES.

—D'après l'Annuaire catholique de 1889, le nombre des catholiques est en progrès même en Écosse, le pays le plus attaché

au protestantisme. On y compte 340 prêtres, 186 missions, 325 églises et 312 écoles catholiques. Le diocèse de Glasgow est le mieux partagé : on y trouve 144 prêtres et 196 écoles.

—Les couvents se multiplient aussi dans de grandes proportions. Depuis 1850, il ne s'en est pas fondé moins de 580 dans toute l'Angleterre.

—Si nous entrons au parlement, nous voyons trente-deux pairs catholiques à la chambre haute, et à la chambre des communes plus de députés catholiques qu'il n'y en a jamais eu. Ils y sont au nombre de quatre-vingts, cinq représentant des circonscriptions électorales anglaises, et soixante-quinze Irlandais.

—Le *Catholic Directory* pour l'année 1889 nous donne les chiffres suivants, fournis par les chanceliers des différents diocèses sur la population catholique aux États-Unis :

—Population catholique 8 157 656. Le nombre de prêtres est de 8 118 dont 2 008 réguliers et 6 110 séculiers. Il y a 7 353 églises, 2 770 missions et 1 480 chapelles. On compte 199 orphelinats qui donnent asile à environ 22 000 orphelins.

—Il y a 32 séminaires théologiques avec 1 570 étudiants ; 125 collèges, 549 académies et 2 799 écoles paroissiales, avec 597 196 écoliers.

La ville de Chicago a le plus grand nombre d'élèves dans ses écoles paroissiales, soit 42 089, à peu près deux fois plus que la ville de New-York, en égard à leurs populations respectives.

La ville de Brooklyn a le plus grand nombre d'orphelinats, à l'exception de Boston et Baltimore. Les orphelinats de Brooklyn comptent plus d'orphelins qu'aucune de ces deux dernières villes, le nombre étant de 2 387.

Il y a 13 archidiocèses dans les États-Unis avec 60 sièges suffragants, 7 vicariats apostoliques et une préfecture apostolique. Ces diocèses sont gouvernés par

13 archevêques et 73 évêques ; quelques-uns de ces derniers sont co-adjuteurs, et, avec les vicaires apostoliques, ont les titres d'évêques *in partibus infidelium*. Il y a des administrateurs dans les évêchés de Natchez, Miss., et Richmond, V., et 8 abbés mitrés présidant sur 8 communautés religieuses.

—La population catholique des différents diocèses de la Nouvelle-Angleterre est comme suit :

Boston.....	475,000
Burlington, Vt.....	40,000
Hartford, Conn.....	200,000
Manchester, N.-H.....	70,000
Portland, Me.....	70,000
Providence, R.-I.....	190,000
Springfield, Mass.....	165,000

—Il y a cent ans, la population catholique des Etats-Unis n'était que de 44,500. Il y avait dans la Nouvelle-Angleterre 600 catholiques,—dans les Etats de New-York et du New-Jersey, 1,700,—dans le Delaware, 7,700,—dans le Maryland, 1,200 catholiques libres et 8,000 esclaves,—dans les Illinois sur le Mississipi, 12,000.

LES PLUS ANCIENS ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE LA CATHOLICITÉ.

- 1 Mgr G.-B. Allen Collier, évêque titulaire de Drusipar, fév. 1840.
- 2 Mgr P.-R. Kenrick, arch. de St-Louis, 24 avril 1841.
- 3 S. S. le Pape Léon XIII, préconisé arch. de Damiette, 17 janv. 1843.
- 4 Mgr V. Tizzani, patr. d'Antioche, 3 avril 1843.
- 5 Mgr F. Salvini, arch. de Camerino, 19 juillet 1843.
- 6 Mgr L. Moccagata, év. tit. de Zéno-polis, 8 mars 1844.
- 7 Mgr de Murphy, arch. d'Hobart-Town, 16 déc. 1845.
- 8 Mgr B. Ullathorne, arch. tit. de Casaba, 12 mai 1846.
- 9 Mgr F. Mazzuoli, év. de St-Séverin, 21 déc. 1846.
- 10 Mgr L.-N. de Calabiana, arch. de Milan, 12 avril 1847.

- 11 Mgr F. McCarthy, év. de Cologne, 1 sept. 1847.
- 12 Mgr Raph. d'Ambroisio, arch. de Durazzo, 17 déc. 1847.
- 13 Mgr F. Gandolfi, év. tit. de Doliche, 14 avril 1848.
- 14 Mgr T. de Bianchi Dottula, arch. de Trani, 22 déc. 1848.
- 15 Mgr Grégoire Ata, arch. d'Ermèse, 20 fév. 1849.
- 16 Mgr T. Kelly, év. de Derry, 3 juillet 1849.
- 17 Mgr B. de Salvado, ex-év. de Vitoria, 15 août 1849.
- 18 Mgr Ant. de Stefano, év. tit. de Benda, 28 août 1849.
- 19 Mgr J.-A. Baudri, év. tit. d'Arithuse, 28 sept. 1849.
- 20 Mgr T. Selitti, ex-év. de Melfi, 5 nov. 1849.
- 21 Mgr A. Taché, arch. de St-Boniface, 20 juillet 1850.
- 22 Mgr le cardinal Després, arch. de Toulouse, 3 oct. 1850.
- 23 Mgr Lacarrière, ex - év. de Basse-Terre, 4 oct. 1850.

(La Semaine religieuse de Montréal.)

PENSÉES DIVERSES.

—Le silence est une grande vertu. Il n'est une lâcheté que si l'honneur exige de le rompre.

—Dans les choses où le cœur n'est pas, la main n'est jamais puissante.

—Dans une réunion, le plus sûr moyen de distinction, c'est le silence ; rien n'excite la curiosité comme un homme qui se tait.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent Journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,
Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

LIBRAIRIE O. O. BEUCHEMIN & FILS

256 et 258, rue Saint-Paul, Montréal.

DISTRIBUTIONS DE PRIX

1889

Nous avons l'honneur d'attirer l'attention de MM. les Commissaires d'École et des personnes chargées de la direction des Établissements d'Instruction sur notre riche collection de

LIVRES ET RÉCOMPENSES

POUR LES

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

La grande variété des formats de nos livres, la richesse et l'élégance des reliures et cartonnages, l'assortiment considérable que nous tenons en magasin, et, notamment, *l'extrême réduction de nos prix*, sont autant d'avantages que notre maison, — ET NOTRE MAISON SEULE, — peut offrir.

Nos livres de prix sont importés des plus grandes maisons de France. A quelques-unes des séries se rattachent des Ouvrages canadiens dus à nos bons auteurs : Crémazie, Garneau, M. l'abbé Casgrain, de Gaspé, M. Chauveau, M. l'abbé Proulx, M. Bourassa et autres. Tous ces ouvrages sont ornés de gravures, l'impression et le cartonnage sont identiques à ceux des ouvrages publiés en France. Tous ont été choisis comme pouvant offrir à la jeunesse une lecture attachante, morale et instructive.

Pour faciliter le choix aux personnes qui ne pourraient venir à Montréal, nous avons préparé un Catalogue abrégé des diverses séries. L'indication des formats en pouces et celle du nombre de pages permettront de se faire une juste idée des séries.

Nous nous appliquons tout spécialement, en remplissant les commandes, à varier le plus possible les titres et reliures des volumes.

Il suffit, en donnant sa commande, d'indiquer le *numéro d'ordre* et le prix des volumes que l'on désire.

Le soin que nous apportons au choix des ouvrages, la ponctualité dans l'exécution des commandes et la MODICITÉ DE NOS PRIX nous mériteront, espérons-nous, le patronage des Municipalités scolaires et des Maisons d'Éducation.

Nous répondons sans retard à toute demande de renseignements.

Le catalogue sera adressé aux personnes qui en feront la demande.